

ESTUAIRE, VERS UNE ALIMENTATION « SEINE »

WEBINAIRE#5 – MAI 2022 – SYNTHÈSE



Terres de Sources

Daniel HELLE - Collectivité Eau Du Bassin Rennais - Coordonnateur
Terres de Sources

De quoi parle-t-on ?

- Terres de Sources est un **projet de transition agro écologique** à l'initiative de la collectivité Eau du Bassin Rennais. Ce **syndicat de production d'eau potable** fournit l'eau potable aux 500 000 habitants de son territoire, regroupant 75 communes autour de Rennes.
- Les aires d'alimentation d'eau potable : 1 500 km² dont 120 000 ha de surfaces agricoles gérées par près de 2 000 exploitations.

Les aires d'alimentation de captage

- Deux aires en **dehors du périmètre administratif** du syndicat de production d'eau potable :
 - 1 à l'est de Rennes, autour de Fougères, secteur important de production laitière,
 - 1 à l'ouest de Rennes, où l'agriculture est tournée vers l'élevage bovin, porcine et avicole.
- **Dégradation de la qualité de l'eau** par des nitrates et des produits phytosanitaires.

La démarche de protection de la ressource

- Terres de Sources vise à faire évoluer les systèmes de production des agriculteurs dans le cadre d'une **démarche gagnant-gagnant** inspirée par des exemples allemands.
- Les marchés publics ne permettant pas de cibler un territoire géographique pour les achats, la démarche s'appuie sur un **marché public de prestation de services**.
- Le marché public de prestation de services ne rend éligible que les agriculteurs situés en amont des captages, ayant donc une influence sur la qualité de l'eau.
- La prestation de services est associée à un **cahier des charges** visant une démarche d'amélioration des pratiques des exploitations agricoles.

Les marchés publics de prestation de services

- **2015** : premier marché lancé par la ville de **Rennes** pour sa restauration collective (10 000 repas/jour). **3 agriculteurs en vente directe** sont retenus pour une durée de **3 ans** (2 producteurs porcins et 1 producteur laitier)
- **2017** : renouvellement de l'expérience. **14 nouvelles communes** rejoignent le marché lancé par Rennes. **20 agriculteurs** répondent au marché d'une durée de **4 ans**, dont plusieurs inscrits dans des **filières longues**.
- Un 3^e marché, regroupant 65 communes, pour lequel 110 exploitations seraient en capacité de répondre sera lancé en juin 2022.
- Les marchés de prestation de services sont **complémentaires aux marchés de fournitures**.

LE NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE



• Le marché public donne la main aux agriculteurs qui acquièrent la capacité de fixer leur prix



• La sélection se fait sur l'**ambition de progrès** et pas sur le prix

• Bonus financier attribué par le producteur d'eau



• Les prix sont fermes sur 4 ans, déconnectés des prix mondiaux

• **Marché public multi-attributaires**

LE MODÈLE JURIDIQUE



• Le dispositif est **valide juridiquement**



• Il peut être mis en œuvre à tout moment sans attendre l'échéance des marchés existants



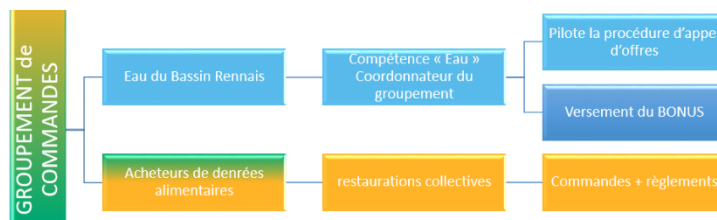
• Il doit concerner une **proportion minoritaire** des achats des acheteurs publics



• Il est **applicable aux autres enjeux** que celui de l'eau potable

Le groupement de commandes

- Ces marchés correspondent à des groupements de commandes de collectivités aux **compétences complémentaires**.

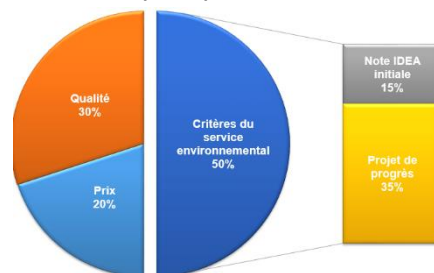


Le cahier des charges

- Accompagne les marchés de prestation de services.
- Des **critères d'entrée** : pas d'OGM dans l'alimentation des animaux, pas d'utilisation des pesticides les plus retrouvés dans l'eau etc.
- Un **critère d'engagement** : les exploitations s'engagent à faire évoluer leurs pratiques à partir d'un diagnostic d'évaluation de durabilité (**diagnostic IDEA**).
- Terres de Sources **suit 12 indicateurs cibles** pour voir l'évolution des pratiques liées à la qualité des eaux, et la réduction de l'azote et de la consommation d'herbicides et de produits phytosanitaires.

Notation des marchés

- La notation de ces marchés se fait principalement sur des critères de qualité environnementale (50 % de la notation).
- Ce sont des marchés multi attributaires.



Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

- Deux SCIC agissent en complémentarité pour répondre aux appels d'offres et être l'interlocuteur des cuisines (commande – logistique livraison – facturation) :
 - la SCIC « Manger bio 35 », gère les produits bio uniquement,
 - la SCIC « Terres de Sources », gère les produits non bio.
- La SCIC Terres de Sources, créée le 24 février 2022, regroupe 105 associés organisés en 6 collèges (producteurs, transformateurs, collectivités, associations, financeurs, salariés – les 2 premiers ont un poids prépondérant).
- Ses missions :
 - Réponse aux appels d'offres,
 - Commercialisation des produits,
 - Organisation de la certification et gestion du label,
 - Animation des filières de production.

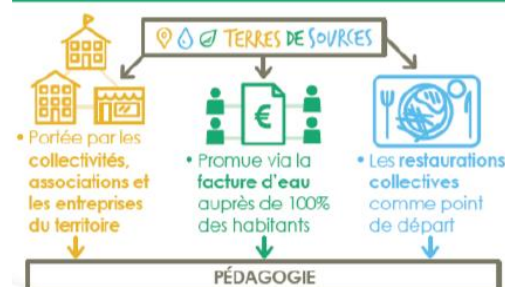
LE CONCEPT

- Marque labellisable superposable aux autres marques
- Indispensable à la transformation du territoire
- Pensee pour être le support des différentes politiques publiques
- Cahier des charges actualisé avec l'ensemble des partenaires locaux
- Connecte producteurs et consommateurs
- * Voir à « redonner la main » aux producteurs

COMMENT FAVORISER SON APPROPRIATION PAR LES CONSOMMATEURS PARMIS TOUS LES LABELS ?

Label Terres de Sources

- Destiné au marché grand public pour augmenter les volumes de production.
- Valoriser les produits dans tous les circuits de commercialisation et sensibiliser les démarches d'achat des habitants.



Le développement des filières de production

- Valoriser les productions de 10 filières (blé noir, porc légume, œuf etc.)
- Regroupe 20 opérateurs de la transformation et 110 agriculteurs afin de s'assurer de leur juste rémunération et accompagner la démarche d'évolution de leurs pratiques.

La feuille de route de la démarche

- S'appuie sur le scénario Aferres 2050 développé par Solagro, qui repose sur :
 - l'évolution du régime alimentaire (réduction de la consommation de viande),
 - l'évolution des modes de production (augmentation de l'autonomie de l'alimentation animale, réduction des intrants etc.).
- Intègre les enjeux de diminution de gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité.

Terres de sources est **lauréat** de l'appel à projet Territoires d'innovation (France 2030)

